

## Résultats de l'enquête structure 2016

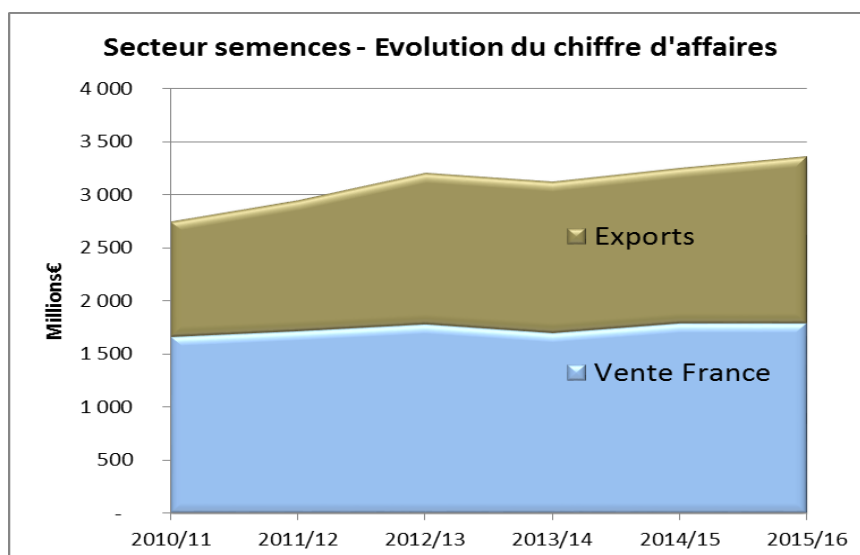
### Evolutions 2011 – 2016

Le Gnis réalise tous les cinq ans une enquête dite « de structure » auprès de l'ensemble des entreprises ayant une activité de sélection ou de production de semences. L'objectif est de dresser un panorama de l'activité économique du secteur, en s'appuyant sur des données quantitatives telles que l'investissement, le budget recherche, l'emploi salarié... La périodicité de l'enquête permet de mettre en évidence les principales évolutions.

La méthodologie utilisée est présentée en annexe I et le questionnaire en annexe II.

#### Un secteur en forte croissance à l'international

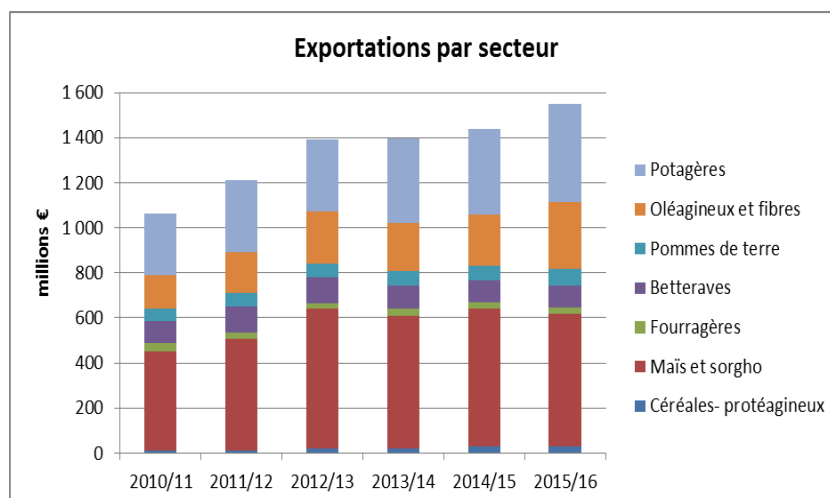
Le chiffre d'affaires témoigne du volume d'affaires généré par l'activité courante de l'entreprise et permet ainsi d'en apprécier la dimension. Cependant, pour mesurer l'activité du secteur semences, et effectuer des comparaisons, le chiffre d'affaires total obtenu en additionnant les chiffres d'affaires des entreprises n'est pas un indicateur significatif, car il inclut des achats pour la revente et des sous-traitances. Ces données de chiffre d'affaires n'ont été utilisées que pour élément de mesure de la concentration du secteur. Le chiffre d'affaires du secteur au stade gros est évalué chaque année par le Gnis en additionnant la valeur des ventes en France et des exportations<sup>1</sup> (source douanes). La valeur des ventes en France est évaluée espèce par espèce, en multipliant la quantité de semences vendue sur le marché intérieur par la valeur moyenne de la semence. Le chiffre d'affaire en euros courants



ainsi calculé a progressé de 22 % en 5 ans passant de 2,7 Mrd€ à 3,4 Mrd€, soit une augmentation moyenne annuelle de 4,5 %.

<sup>1</sup> Par exportations, on entend dans ce document les expéditions vers les pays de l'union Européenne et les exportations vers les pays tiers.

Les ventes sur le marché intérieur ont peu progressé en valeur avec 1,8 Mrd€ en 2015-2016 contre 1,7 Mrd€ en 2010-2011. En revanche, le chiffre d'affaires à l'exportation a très fortement progressé passant de 1 Mrd€ à 1,6 Mrd€, soit une croissance annuelle de 9 %. Les principaux secteurs contributifs sont, par ordre d'importance : le maïs, les potagères et les oléagineux.



Les exportations sont réalisées à partir de productions France ou à partir d'importations qui font l'objet d'un usinage en France. La proportion entre les deux est variable suivant les espèces.

La production de semences s'est fortement développée pour le colza ces dix dernières années avec des productions dans le Sud-Ouest à récolte précoce, ce qui laisse plus de temps pour l'usinage, avant l'expédition sur un marché allemand en forte croissance (colza diester). Les productions dans le Sud-Ouest permettent également de répondre à la contrainte d'assolement de 7 ans sans précédent colza et aux distances d'isolement importantes ; en effet, il n'y a pratiquement pas de cultures de colza alimentaire dans cette zone.

<i>Exportations (tonnes)</i>	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<i>Colza</i>	12 139	10 079	11 728	13 359	15 068	17 583	12 954
<i>Maïs</i>	102 152	116 174	127 583	164 813	153 617	170 498	153 691
<i>Tournesol</i>	9 643	12 014	13 439	16 712	14 924	14 966	22 715

Pour le tournesol, un record historique d'exportations a été atteint en 2015-2016, avec près de 23 000 tonnes après des années de croissance soutenue. Ces semences ont pour destination les pays de la mer Noire (Bulgarie, Ukraine, Roumanie, Russie) qui développent fortement leurs surfaces de tournesol consommation. Les productions France contribuent pour un peu moins de 40 % au volume exporté, le reste étant issu de productions d'origine principalement USA et conditionnées en France.

En maïs, l'augmentation des surfaces est étroitement liée à la progression des exportations. Les surfaces semences ont atteint des niveaux jamais égalés de 83 000 ha en 2013 et 97 000 ha en 2015, alors que le niveau habituel se situe plutôt dans une fourchette de 50 000 à 60 000 ha.

Enfin en potagères, il est à noter que les exportations concernent à la fois des produits finis directement commercialisables auprès des utilisateurs et des produits simplement nettoyés qui seront usinés dans les pays de destination.

### La concentration du secteur s'accélère

Les données élémentaires par entreprise ont été, si nécessaire, agrégées par groupe d'appartenance afin d'apprécier l'évolution de la concentration du secteur. L'ensemble des données ci-après est relatif aux résultats agrégés.

62 groupes d'entreprises ou entreprises indépendantes exercent une activité de sélection contre 66 en 2011 et 64 en 2006.<sup>2</sup> Pour la production, elles sont au nombre de 238 contre 253 en 2011. La répartition par groupes d'espèces et activité est présentée dans le tableau ci-dessous.

Nombre de groupes ou entreprises 2016	Céréales-protéag.	Mais - sorgho	Fourragères	Betteraves	Pommes de terre	Oléagineux et fibres	Potagères	Total
Sélection	20	13	12	3	6	16	23	62
Production	66	23	18	5	122	30	40	238
Ensemble	<b>68</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>122</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>245</b>

Les groupes et entreprises indépendantes réalisant plus de 50 M€ de chiffre d'affaires sont au nombre de 16, contre 11 il y a cinq ans, et contribuent pour 70 % au chiffre d'affaires du secteur, contre 58 % auparavant. Il y a dix ans, elles contribuait pour seulement un peu plus de 50 %. Les effectifs de la classe 25-50 M€ sont quasiment invariants, mais ne représentent plus que 14 % du chiffre d'affaires, contre 16 % en 2011. En effet, le nombre d'entreprises de la classe de chiffre d'affaires 25-15 M€ diminue de 4 en effectifs mais surtout de 5 points en part de marché.

Les diminutions d'effectifs les plus importants concernent les structures réalisant moins de 1 M€ de chiffre d'affaires. Il s'agit d'entreprises unipersonnelles ou à faible effectif salarié, à l'image de certains collecteurs de plants de pomme de terre. Avec 1 % du chiffre d'affaires du secteur, leur poids économique reste très faible et stable.

Classe de CA (M€)	2006		2011		2016	
	Nombre	% CA	Nombre	% CA	Nombre	% CA
+ de 50	10	51%	11	58%	16	70%
25 - 50	7	13%	14	16%	15	14%
15 - 25	14	13%	14	10%	10	5%
10 - 15	15	9%	11	5%	11	3%
5 - 10	17	6%	24	6%	17	3%
1 - 5	52	6%	52	5%	58	4%
- de 1	156	2%	135	1%	118	1%
<b>Ensemble</b>	<b>271</b>	<b>100%</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>	<b>245</b>	<b>100%</b>

<sup>2</sup> Si l'on ne tient pas compte de la notion d'appartenance à un groupe, le nombre d'entreprises de sélection est de 71 en 2016.

## Un secteur fortement pourvoyeur d'emplois

Les effectifs salariés ont augmenté de plus d'un quart passant d'un peu moins de 9 400 équivalents temps plein (ETP) à un peu moins de 11 900. La croissance la plus forte concerne les effectifs recherche avec + 38 %, alors qu'ils n'avaient pas varié entre les deux enquêtes 2006 et 2011. Les effectifs production augmentent également fortement (+ 29 %), tandis que les effectifs marketing/développement/commerciaux sont stables. La variation des effectifs marketing-développement de 12 % doit être appréciée avec prudence, car certaines entreprises ont des difficultés à les distinguer des commerciaux. La ventilation a donc dû être estimée pour ces entreprises.

<i>Nombre d'ETP par activité</i>	<i>2006</i>	<i>2011</i>	<i>2016</i>	<i>Variation 2016/2011</i>
<i>Recherche</i>	2 238	2 281	3 155	38%
<i>Production</i>	3 982	4 486	5 772	29%
<i>Marketing/développement</i>	304	341	383	12%
<i>Commercial</i>	1 209	1 354	1 432	6%
<i>Administration</i>	780	904	1 094	21%
<b>Total</b>	<b>8 513</b>	<b>9 366</b>	<b>11 836</b>	<b>26%</b>

L'évolution de l'emploi par groupe d'espèces toutes activités confondues est présentée dans le tableau ci-après. L'emploi a progressé le plus fortement pour les oléagineux avec + 60 % et le maïs + 42 %. Les effectifs sont en quasi stabilité pour les fourragères (+ 2 %) et en baisse pour le secteur pomme de terre (- 8 %). Pour ce dernier secteur, la baisse doit être analysée avec prudence car une grande partie des effectifs ont été estimés.

<i>ETP par groupe d'espèces</i>	<i>2006</i>	<i>2011</i>	<i>2016</i>	<i>Variation 2016/2011</i>
<i>Céréales et protéagineux</i>	1 553	1 368	1 580	15%
<i>Maïs</i>	2 424	2 698	3 837	42%
<i>Fourragères et gazons</i>	536	533	542	2%
<i>Betteraves</i>	350	311	375	21%
<i>Pommes de terre</i>	608	631	579	-8%
<i>Oléagineux et fibres</i>	654	1 035	1 657	60%
<i>Potagères</i>	2 025	2 402	2 928	22%
<i>Divers</i>	363	388	338	-13%
<b>Total</b>	<b>8 513</b>	<b>9 366</b>	<b>11 836</b>	<b>26%</b>

L'analyse de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle met en évidence la forte progression des catégories employés/ouvriers (+ 35 %) et surtout des saisonniers (+ 47 %), conséquence de l'augmentation de l'activité de production aux champs et en usines. En revanche, les effectifs cadres supérieurs et cadres moyens restent au global stables, sachant que certaines grandes entreprises n'ont pas eu forcément les mêmes critères de répartition des effectifs entre ces deux catégories pour les enquêtes 2011 et 2016.

<i>Nombre d'ETP par CSP</i>	2006	2011	2016	Variation 2016/2011
<i>Cadres supérieurs</i>	909	1399	1 002	-28%
<i>Cadres moyens</i>	2 335	2 403	3 094	29%
<i>Employés/ouvriers</i>	3 739	3 730	5 037	35%
<i>Saisonniers</i>	1 530	1 834	2 703	47%
<b>Total</b>	<b>8 513</b>	<b>9 366</b>	<b>11 836</b>	<b>26%</b>

## Recherche : budget et effectifs en forte croissance

Le total de l'investissement recherche de la période 2011 – 2016 est d'un montant identique à celui de la période 2006 – 2011 avec 154 M€. Par contre le budget recherche annuel a augmenté de 67 % en cinq ans.<sup>3</sup> Il est passé de 236 M€ à 395 M€. Pour la période précédente la progression n'avait été, si l'on peut dire, que de 25 %. Le ratio budget recherche/ chiffre d'affaires est de 13 %, soit un niveau équivalent à celui de la précédente enquête.

Ce ratio est très élevé sachant que, selon l'INSEE, la dépense intérieure de recherche développement (DIRD) de la France est de 2 % du PIB national. D'autres sources font état au niveau mondial d'un ratio budget recherche/ CA de 15 % pour l'industrie pharmaceutique.

Le budget recherche le plus élevé concerne sans surprise le maïs avec 120 M€, suivi des potagères avec 113 M€. Les oléagineux et les céréales se trouvent en position intermédiaire avec respectivement 66 M€ et 53 M€. Les fourragères avec 7 M€ et les pommes de terre, 6 M€, viennent en queue de liste.

Les entreprises sélectionnent au total 43 espèces de grandes cultures et fourrages et 31 espèces potagères.

<i>Budget recherche M€</i>	2006	2011	2016	Variation 2016/2011	Budget recherche / Chiffre d'affaire
<i>Céréales et protéagineux</i>	34,3	40,1	55,5	39%	15%
<i>Maïs</i>	71,2	67,1	119,9	79%	11%
<i>Fourragères et gazons</i>	7,1	6,2	7,5	22%	7%
<i>Betteraves</i>	9,0	8,1	16,6	106%	8%
<i>Pommes de terre</i>	3,5	4,6	6,0	28%	5%
<i>Oléagineux et fibres</i>	27,0	38,0	66,4	75%	13%
<i>Potagères</i>	37,0	62,4	113,2	82%	25%
<i>Divers</i>	0,1	9,4	10,0	6%	32%
<b>Total</b>	<b>189,3</b>	<b>235,8</b>	<b>395,1</b>	<b>68%</b>	<b>13%</b>

<sup>3</sup> Les dépenses d'investissement se réfèrent aux immobilisations, c'est-à-dire aux dépenses qui ont une valeur positive sur le long terme (bâtiments de laboratoires, matériels autre que consommables...), tandis que les dépenses d'exploitation - inscrites dans un budget - sont les charges courantes (salaires, énergie, consommables...).

Il est à noter le montant non affecté à un groupe d'espèces (10 M€), qui concerne des activités supports tel que le traitement de données (biomathématiques). Les personnes qui exercent cette activité ont été agrégées, dans le tableau ci-après, avec le personnel de laboratoire sous le vocable « amont ».

Les effectifs recherche ont progressé principalement pour le secteur amont + laboratoire (+ 4 %) et biotechnologies (+ 42 %). L'activité de sélection reste cependant toujours exigeante en effectifs terrain avec 2 167 ETP, soit 69 % des effectifs recherche (75 % en 2011).

<i>Effectifs recherche</i>	<i>2011</i>	<i>2016</i>	<i>Variation 2016/2011</i>
<i>Terrain</i>	1703	2167	27%
<i>Amont + Laboratoire</i>	395	728	84%
<i>Biotechnologies</i>	183	260	42%
<b><i>Total</i></b>	<b>2281</b>	<b>3155</b>	<b>38%</b>

Directement corrélée avec l'augmentation des budgets recherche, la répartition des effectifs se présente de la façon suivante.

<i>Nombre ETP recherche</i>	<i>2006</i>	<i>2011</i>	<i>2016</i>	<i>Variation 2016/2011</i>
<i>Céréales et protéagineux</i>	456	399	493	24%
<i>Maïs</i>	646	528	898	70%
<i>Fourragères et gazons</i>	75	80	87	9%
<i>Betteraves</i>	116	133	165	24%
<i>Pommes de terre</i>	38	56	53	-5%
<i>Oléagineux et fibres</i>	240	341	464	36%
<i>Potagères</i>	542	730	903	24%
<i>Divers / non ventilés</i>	125	16	91	471%
<b><i>Total</i></b>	<b>2238</b>	<b>2283</b>	<b>3155</b>	<b>38%</b>

## Production de semences : de lourds investissements

Les investissements production de la période quinquennale ont plus que doublé avec 564 M€, à comparer aux 238 M€ de la période précédente. Ces investissements ont été réalisés à la fois par les firmes multinationales qui ont « sanctuarisé » leur positionnement en France, en tant que plateforme de production et de logistique et des entreprises de sous-traitance travaillant pour ces firmes. Ces entreprises de sous-traitance sont des structures historiques mais également de nouveaux opérateurs.

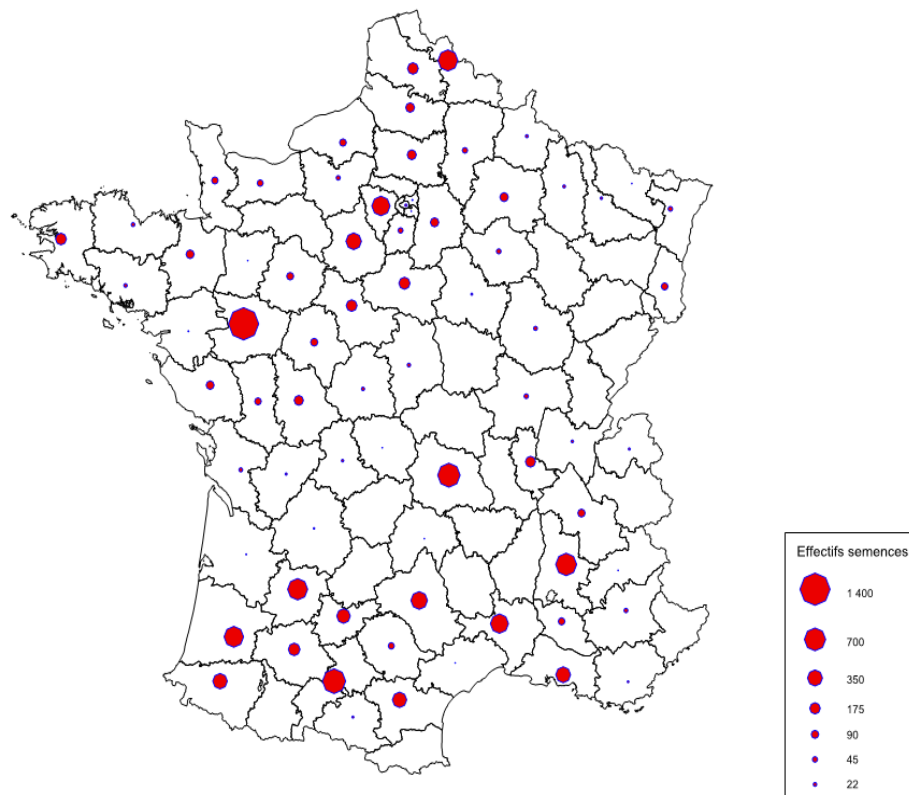
Quatre groupe d'espèces concentrent la majorité des emplois avec en priorité le maïs (2 084 ETP), suivi des potagères (1 163 ETP), des céréales (821 ETP) et des oléagineux (730 ETP). Les variations d'effectifs les plus fortes ont été enregistrées dans le secteur des oléagineux (+ 88 %) et du maïs (+ 44 %).

<i>Nombre d'ETP production</i>	<i>2006</i>	<i>2011</i>	<i>2016</i>	<i>Variation 2016/2011</i>
<i>Céréales et protéagineux</i>	838	716	821	15%
<i>Maïs</i>	1141	1451	2084	44%
<i>Fourragères et gazons</i>	252	268	268	0%
<i>Betteraves</i>	164	109	116	6%
<i>Pommes de terre</i>	472	394	406	3%
<i>Oléagineux et fibres</i>	233	389	730	88%
<i>Potagères</i>	736	1017	1163	14%
<i>Divers / non ventilés</i>	145	142	184	30%
<b>Total</b>	<b>3982</b>	<b>4486</b>	<b>5772</b>	<b>29%</b>

## Répartition géographique des effectifs

Le questionnaire de l'enquête 2016 comportait une question supplémentaire par rapport aux précédentes enquêtes, relative à la répartition des effectifs par département toutes fonctions confondues. Les départements avec les effectifs les plus importants sont respectivement le Maine-et-Loire avec 1411 ETP, suivi de la Haute-Garonne avec 829 ETP. La cartographie de la répartition est présentée ci-après.

Secteur semences - l'emploi en 2016 (nombre ETP)



## Conclusion

Les données recueillies par l'enquête structure sont à plus d'un titre surprenantes, de par l'importance des progressions constatées au niveau de la recherche et de la production tant en budget qu'en effectifs.

Elles attestent que les entreprises ayant une activité de sélection ont augmenté leur budget recherche au prorata de la progression de leur chiffre d'affaires, en atteste la stabilité du ratio budget recherche / chiffre d'affaires. Cette progression se traduit par une forte augmentation des effectifs et la généralisation de technologies plus performantes et plus coûteuses (marquage moléculaire, phénotypage haut débit...). En revanche, l'effort d'investissement n'a pas progressé.

En matière de production de semences, le niveau d'investissement a été très conséquent pour l'amélioration de l'outil industriel et la création de nouvelles capacités pour l'export. Il y a un risque important de surcapacité et donc une difficile rentabilisation de certains outils industriels. La visibilité sur les marchés exports n'est pas aisée dans leur variation interannuelle, même si la tendance à moyen terme est plutôt favorable.

\*\*\*\*



## Annexe I : Méthodologie de l'enquête

Le questionnaire a été envoyé à 259 entreprises ou groupes, ce qui représente un échantillon exhaustif des entreprises ayant une activité de sélection et (ou) de production sur le territoire national à l'exception du secteur des plants de pommes de terre. Pour ce secteur, les collecteurs ont tous été interrogés. Les agriculteurs « producteurs-vendeurs » exercent une activité qui va de la multiplication du plant jusqu'à la commercialisation du produit fini. De par les fonctions qu'ils exercent, ils sont par conséquent assimilables à des entreprises productrices telles que l'on en rencontre pour les autres espèces. Cependant, seuls les producteurs cultivant 10 ha ou plus ont été retenus, soit 69 entités.

Les entreprises ayant une activité de négoce pur et n'étant pas filiales d'un groupe semencier ont été exclues du champ de l'enquête afin d'éviter les doubles comptes.

137 réponses ont pu être reçues, certaines regroupant plusieurs entités. **Les acteurs majeurs du secteur ont tous répondu à l'enquête**, ce qui confère une grande fiabilité à la synthèse réalisée.

Les principales « non réponses » concernent à une exception près des entreprises pour lesquelles l'activité semences est marginale.

Les données des non répondants et les producteurs-vendeurs de plants de pommes de terre ont été estimées en utilisant différentes sources (enquête précédente, publications légales auprès des greffes des tribunaux, articles de presse et sites Internet des entreprises, connaissances « terrain » des agents du Gnis...).

L'évaluation de l'activité du secteur des plants potagers (ail, asperge, échalote, fraisier) n'a pu être faite, faute d'un nombre de réponses suffisant. Les données des entreprises ayant répondu ont été intégrées dans la rubrique « Autres et non ventilés ».

Les données de 245 entreprises indépendantes ont été exploitées pour présenter les résultats ci-après. Ces données portent sur les exercices comptables de la campagne 2014-2015 ou de l'année civile 2015.